

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société anonyme

109, rue Jean Aicard

83300 Draguignan

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Novances - David & Associés

"Horizon"

455, Promenade des Anglais

06285 Nice

Deloitte & Associés

Immeuble Castel Office

Boulevard Jacques Saadé

7 quai de la Joliette

13235 Marseille Cedex 02

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société anonyme

109, rue Jean Aicard

83300 Draguignan

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation et des créances rattachées à des participations

(Note C.1-3 – « Immobilisations financières – Dépréciations » de l'annexe aux comptes annuels)

Point clé de l'audit	Réponse apportée lors de notre audit
<p>Au 31 décembre 2019, les titres de participation et les créances rattachées à des participations figurent respectivement au bilan pour un montant net de 47,9 millions d'euros et de 35,9 millions d'euros au regard d'un total bilan de 202,8 millions d'euros.</p> <p>Les titres sont comptabilisés au coût historique d'acquisition majoré des frais d'acquisition. Comme indiqué en note « C.1-3. Immobilisations financières - Dépréciations » de l'annexe aux comptes annuels, les titres font l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est généralement estimée par la Direction en fonction des perspectives de rentabilité des titres de participation concernés. Celle-ci est déterminée en calculant la valeur d'entreprise (via un calcul des flux futurs de trésorerie actualisés) de laquelle est déduite l'endettement financier net, sachant qu'elle doit être égale au minimum à la quote-part des capitaux propres détenus. L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la Direction sur les perspectives de rentabilité déterminées. Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées aux participations constituait un point clé de l'audit, en raison de leur poids significatif et du degré de jugement inhérent à la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à vérifier que l'évaluation par la Direction des valeurs d'utilité des titres de participation s'appuie sur une justification appropriée des méthodes d'évaluation et des éléments utilisés et :</p> <ul style="list-style-type: none">- à obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction et approuvées par le Comité de Direction, et à apprécier le caractère raisonnable de ces dernières par rapport à l'environnement économique,- à apprécier la cohérence des hypothèses retenues, notamment, avec l'aide de nos spécialistes internes en évaluation, celle relative au calcul des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie estimés attendus, et le taux de croissance à l'infini,- à vérifier que les valeurs d'utilité des titres de participation étaient au minimum égales aux quotes-parts de capitaux propres détenus. <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 19 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT par l'assemblée générale du 28 décembre 2002 pour Deloitte & Associés et par celle du 22 juin 2009 pour Novances - David & Associés.

Au 31 décembre 2019, Deloitte & Associés était dans la 18ème année de sa mission sans interruption et Novances - David & Associés dans la 11ème, dont respectivement 15 et 11 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nice et Marseille, le 23 juin 2020

Les commissaires aux comptes

Novances - David & Associés

Deloitte & Associés

Jean-Pierre GIRAUD

Philippe BATTISTI

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	1 747	1 747		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 158 342	962 804	195 538	298 686
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 450 000		1 450 000	1 450 000
	Constructions	5 061 457	2 834 823	2 226 634	2 776 473
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 919 282	2 516 212	403 071	744 237
	Autres immobilisations corporelles	23 785 835	20 229 747	3 556 088	4 656 934
	Immobilisations en cours	396 902		396 902	76 905
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	56 990 570	9 026 133	47 964 437	49 080 152	
Créances rattachées à des participations	35 960 100		35 960 100	38 076 600	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	744 762	8 888	735 874	736 061	
	TOTAL (II)	128 468 998	35 580 353	92 888 645	97 896 049
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	221 294		221 294	229 529
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	10 009		10 009	15 032
	Avances et Acomptes versés sur commandes	29 338		29 338	13 848
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	28 090 600	44 072	28 046 528	27 285 280
	Autres créances	51 365 540	10 058 843	41 306 697	38 159 600
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	18 484 812	472 042	18 012 770	24 897 950	
DISPONIBILITES	21 542 494		21 542 494	15 407 240	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	748 649		748 649	809 057
	TOTAL (III)	120 492 736	10 574 957	109 917 779	106 817 535
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		248 961 734	46 155 310	202 806 424	204 713 584
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				3 000 000	2 210 000
(3) dont créances à plus d'un an				10 111 610	5 393 516

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	21 416 000	21 416 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 873	3 873
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 141 600	2 141 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	196 162	196 162
	Report à nouveau	35 402 815	32 430 248
	Résultat de l'exercice	(233 536)	3 938 291
Subventions d'investissement		840	
Provisions réglementées	987 072	1 914 957	
	Total des capitaux propres	59 913 986	62 041 970
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	405 801	429 555
	Provisions pour charges	6 612 241	5 960 812
	Total des provisions	7 018 042	6 390 367
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	51 452 461	44 515 379
	Emprunts et dettes financières divers	68 752 068	72 473 207
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	824 173	123 385
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 730 921	8 907 690
	Dettes fiscales et sociales	8 489 564	9 667 062
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	601 050	570 366	
Produits constatés d'avance (1)	24 158	24 158	
	Total des dettes	135 874 395	136 281 247
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	202 806 424	204 713 584
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(233 535,76)	3 938 290,60
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	100 434 357	107 262 452
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 678 888	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

				31/12/2019	31/12/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	5 809		5 809	11 188
	Production vendue (Biens)	(10 760)		(10 760)	(87 991)
	Production vendue (Services et Travaux)	44 651 290		44 651 290	56 365 501
	Montant net du chiffre d'affaires	44 646 339		44 646 339	56 288 698
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			182 319	209 936
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			4 058 232	3 154 900
Autres produits			21 604	713 717	
Total des produits d'exploitation (1)				48 908 495	60 367 251
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				6 429
	Variation de stock			5 023	110
	Achats de matières et autres approvisionnements			2 178 709	2 921 708
	Variation de stock			8 236	13 773
	Autres achats et charges externes			23 124 320	29 894 328
	Impôts, taxes et versements assimilés			962 926	1 233 517
	Salaires et traitements			14 319 799	15 794 070
	Charges sociales du personnel			6 080 380	6 298 164
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 487 447	3 797 961
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			7 494	22 979	
Dotations aux provisions			911 672	847 083	
Autres charges			46 099	38 040	
Total des charges d'exploitation (2)				51 132 104	60 868 161
RESULTAT D'EXPLOITATION				(2 223 609)	(500 910)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 223 609)	(500 910)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 996 380 1 955 651 601 516	2 747 646 2 184 672 681 056 1 333 995 15 781
	Total des produits financiers	5 553 547	6 963 150
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 021 023 636 961 9 179	3 938 293 814 420
	Total des charges financières	6 667 163	4 752 713
	RESULTAT FINANCIER	(1 113 616)	2 210 438
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(3 337 226)	1 709 528
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	9 339 145 338 1 032 423	183 959 1 235 059
	Total des produits exceptionnels	1 187 100	1 419 018
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 138 101 188 104 538	121 811 94 941 223 356
	Total des charges exceptionnelles	219 864	440 107
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	967 236	978 911
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(2 136 454)	(1 249 852)
	TOTAL DES PRODUITS	55 649 141	68 749 419
	TOTAL DES CHARGES	55 882 677	64 811 129
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(233 536)	3 938 291
	(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
	(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
	(3) dont produits concernant les entreprises liées	4 945 869	4 926 290
	(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	269 302	239 577

Etats financiers au 31/12/2019

ANNEXE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- 1 - Provision compte courant SAS PROVAL ENVIRONNEMENT
- 2 - Contrôle URSSAF
- 3 - Dépréciation des titres TEODEM

B - REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1 - Principes et conventions générales
- 2 - Permanence des méthodes

C - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

ACTIF

- 1 - Immobilisations incorporelles, corporelles, financières
- 2 - Evaluation des stocks
- 3 - Créances
- 4 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et note concernant les entreprises liées
- 5 - Produits à recevoir
- 6 - Charges constatées d'avance
- 7 - Valeurs Mobilières de placement
- 8 - Etat des échéances des créances

PASSIF

- 1 - Capitaux propres
- 2 - Dettes financières
- 3 - Provisions risques et charges
- 4 - Eléments relevant de plusieurs postes et notes concernant les entreprises liées
- 5 - Charges à payer
- 6 - Produits constatés d'avance
- 7 - Etat des échéances des dettes

D - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- 1 - Ventilation du chiffre d'affaires
- 2 - Ventilation de l'effectif moyen
- 3 - Rémunération des dirigeants
- 4 - Résultat financier
- 5 - Résultat exceptionnel
- 6 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- 7 - Crédit bail
- 8 - Transferts de charges
- 9 - Honoraires des commissaires aux comptes

E - ENGAGEMENTS FINANCIERS

- 1 - Effets escomptés non échus
- 2 - Cautions Bancaires
- 3 - Intérêts des emprunts
- 4 - Engagements crédit-bail
- 5 - Engagements retraite
- 6 - Cautions et Avals donnés & reçus
- 7 - Information sur les risques

F - INFORMATIONS DIVERSES

- 1 - Identité de la société consolidante
- 2 - Déduction exceptionnelle de 40 % des biens immobilisés
- 3 - Succursale tunisienne
- 4 - Créances et dettes d'impôts différés ou latents
- 5 - Evénement post-clôture
- 6 - Tableau des participations et filiales
- 7 - Parties liées

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 - Provision compte courant SAS PROVAL ENVIRONNEMENT

Compte tenu du niveau des capitaux propres de la société SAS PROVAL ENVIRONNEMENT, une provision complémentaire pour dépréciation du compte courant a été comptabilisée au 31 décembre 2019 pour 4 046 K€. Ainsi, au 31 décembre 2019, la provision de ce compte courant s'élève à 8 463 K€, soit 100% du solde.

2 - Contrôle Urssaf

Suite au contrôle Urssaf, portant sur les exercices 2016, 2017 et 2018, la société a été redressée pour 31 396 €.

3 - Dépréciation des titres TEODEM

Compte tenu de la situation de la société, les titres ont été dépréciés à hauteur de 637 K€ au 31 décembre 2019.

B - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2018-01 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2 - Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

C - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF

1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Selon le PCG art. 213-8, la société a retenu la comptabilisation des frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, en charges.

De même, la société a opté pour l'imputation des coûts d'emprunt aux comptes de charges.

L'amortissement est déterminé par le plan d'amortissement propre à chaque actif amortissable tel qu'il est arrêté par la direction de l'entité.

L'amortissement dérogatoire pratiqué correspond à la différence entre l'amortissement fiscal et économique.

1.1 - Immobilisations incorporelles - Amortissements - Dépréciations

Mouvements des Immobilisations Incorporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	Virement poste	Fin K€
Frais de constitution	2				2
Logiciels et progiciels	1 147	11			1 158
TOTAL	1 149	11	-	-	1 160

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	linéaire	3 ans
Logiciels et progiciels	linéaire/dérogatoire	1 à 5 ans

Mouvements des Amortissements Incorporels	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Frais de constitution	2			2
Logiciels et progiciels	848	114		963
TOTAL	850	114	-	965

1.2 - Immobilisations corporelles - Amortissements - Dépréciations

Mouvements des Immobilisations Corporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	Virement poste	Fin K€
Terrains	1 450				1 450
Constructions	900				900
AAI Construction s/sol d'autrui	4 055	107			4 161
Matériel et outillage	2 879	74	37	3	2 919
Installations générales	2 702	19	219	95	2 597
Matériel de transport	18 938	992	1 590		18 340
Matériel et mobilier de bureau	2 700	162	44	31	2 849
Immobilisations corporelles en cours	1 321	569	1 365	129	396
TOTAL	34 945	1 922	3 255	-	33 613

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50
AAI Construction/sol d'autrui	Linéaire	10 à 50
Matériel et outillage	Linéaire/Dérogatoire	5 à 8
. Remise en état du matériel et outillage	Linéaire/Dérogatoire	3 à 10
Installations générales	Linéaire	5 à 10
Matériel de transport	Linéaire/Dérogatoire	5 à 8
. Remise en état du matériel de transport	Linéaire	5 à 8
Matériel de bureau	Linéaire/Dérogatoire	3 à 5
Mobilier de bureau	Linéaire/Dérogatoire	10
Immobilisations corporelles en cours	Non Amorti	Non Amorti

Mouvements des Amortissements Corporels	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Constructions	144	18		162
AAI Construction/sol d'autrui	2 035	638		2 673
Matériel et outillage	2 135	429	37	2 516
Installations générales	2 003	255	216	2 043
Matériel de transport	15 883	1 652	1 494	16 042
Matériel et mobilier de bureau	1 797	391	43	2 145
TOTAL	23 997	3 373	1 789	25 581

1.3 - Immobilisations financières - Dépréciations

↳ Règles et méthodes comptables :

Selon le PCG art. 213-8, la société a retenu la capitalisation des frais d'acquisition des immobilisations financières.

La société maintient son option pour l'imputation des coûts d'emprunt aux comptes de charges.

↳ Tableau de mouvement global sur les immobilisations financières :

Mouvements	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Titres de participation entreprises liées	56 991			56 991
Autres Titres de participation	-			-
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATIONS	56 991	-	-	56 991
Créances rattachées à des participations	38 077		2 117	35 960
Parts sociales	25			25
Prêts & Dépôts et cautionnements	711	9		720
TOTAL	95 803	9	2 117	93 695

Dépréciation	Début K€	Dotations	Reprise	Fin K€
Titres de participation entreprises liées	7 910	1 116		9 026
Autres Titres de participation	-			-
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATIONS	7 910	1 116	-	9 026
Parts sociales	-			-
Prêts & Dépôts et cautionnements	-	9		9
TOTAL	7 910	1 125	-	9 035

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

La dépréciation de titres de participation concerne les titres de la SAS R. GOSSELIN (7 910 K€) et TEODEM (1 116 K€).

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition majoré des frais d'acquisition.

Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'utilité (ce que la société accepterait de décaisser si elle devait les acquérir) est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'utilité tient donc compte des perspectives de rentabilité et est déterminée en calculant la valeur d'entreprise de la participation concernée (via un calcul des flux futurs de trésorerie actualisés) de laquelle est déduite l'endettement financier net, sachant qu'elle doit être égale au minimum à la quote-part des capitaux propres détenus.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la valeur d'entreprise sont similaires à celles utilisées pour les comptes consolidés du Groupe pour les tests de perte de valeur des différentes unités génératrices de trésorerie, notamment :

- un taux de croissance de 1,5% pour la projection des flux de trésorerie
- un taux d'actualisation de 6,9% intégrant notamment une prime de risque spécifique en regard de la taille des sociétés du Groupe Pizzorno Environnement (taux d'actualisation de 8,8% pour les sociétés marocaines).

Aucune provision complémentaire n'a été nécessaire au 31 décembre 2019 sur les autres titres de participation de la société.

↳ Filiales et participations

Le tableau des participations et filiales est présenté au point F de la présente annexe.

2 - EVALUATION DES STOCKS

Les stocks de matières consommables et marchandises se décomposent ainsi :

	MONTANT K€
Combustibles	86
Fournitures P/Entretien	135
Marchandises	10
TOTAL	231

et sont évalués selon la méthode FIFO. Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3 - CREANCES

Les créances sont valorisées au coût historique.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

La dotation pour créances douteuses est de 6 K€

La reprise de la dotation pour créances douteuses est de 8 K€

La provision pour créances douteuses s'élève en clôture d'exercice à 44 K€

4 - ELEMENT RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET NOTE CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES - ACTIF

Nature des postes	Montant K€	Total K€
Titres de participation K€		56 991
- SEP GPE/NICOLLIN	1	
- PIZZORNO ENVIRONNEMENT INDUSTRIES	24 676	
- DRAGUI TRANSPORTS	7 859	
- TEODEM	1 149	
- GOSSELIN	7 910	
- TEORIF	13	
- TEOMARA	10	
- PROPOLYS	14 800	
- PIZZORNO ENVIRONNEMENT SERVICES	10	
- SPANC Sud Sainte Baume	9	
- SCIC-IRFEDD	3	
- ZEPHIRE	505	
- PIZZORNO ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	1	
- DEVERRA	37	
- ABVAL	1	
- PIZZORNO GLOBAL SERVICES	1	
- DRAGUI GAZ	5	
Créances rattachées à des participations K€		35 960
- C/c ZEPHIRE	35 960	
Comptes clients et rattachés K€		23 410
- Clients	23 399	
- Factures à établir	11	
Autres créances K€		41 054
- C/c P.E. SERVICES	722	
- C/c DEVERRA	11	
- C/c ZEPHIRE	1	
- C/c PROVAL ENVIRONNEMENT	8 463	
- C/c P.E. INTERNATIONAL	30	
- C/c EXA RENT	1 582	
- C/c SEP GPE/NICOLLIN	10	
- C/c VALEOR	13 712	
- C/c PEEA - SELFEMA	724	
- C/c SEGEDEMA	2 729	
- C/c TEODEM	715	
- C/c TEORIF	1	
- C/c PET (Pizzorno Envir. Tunisie)	753	
- C/c ABVAL	15	
- C/c PGS	17	
- C/c GIE TUNISIE	3	
- C/c GOSSELIN	48	
- C/c Intégration fiscale	2 127	
- C/c PROPOLYS - SGEA cash pooling	4 739	
- C/c P.E. INDUSTRIES - Sovatram cash pooling	1	
- C/c VALTEO cash pooling	976	
- C/c P.E. INDUSTRIES cash pooling	3 249	
- C/c P.E. INTERNATIONAL cash pooling	57	
- C/c EXA RENT cash pooling	361	
- C/c ABVAL cash pooling	8	
Total		157 415

Le compte courant de P.E. TUNISIE a fait l'objet d'une dépréciation pour 753 K€.

Le compte courant de PROVAL a fait l'objet d'une dépréciation pour 8 463 K€.

5 - PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES DIFFERENTS POSTES D'ACTIF

Nature des postes	Produits à recevoir
Clients et comptes rattachés K€	769
Autres créances d'exploitation K€	336
- Fournisseurs - avoirs à recevoir	77
- Etat - cont. Éco territoriale à recevoir	76
- Divers produits à recevoir	183
Intérêts à recevoir sur dépôts et cautionnements	34
Intérêts à recevoir sur comptes à terme	898
Total	2 036

6 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE - POSTES D'ACTIF

Nature des postes	Charges constatées d'avance
Charges constatées d'avance d'exploitation	232
Charges constatées d'avance sur sponsoring	469
Charges constatées d'avance sur leasings	12
Charges constatées d'avance sur surcote obligations	35
Total	749

7 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT - POSTE D'ACTIF

Nature des postes	Brut K€	Provision K€	Net K€
Actions titres auto contrôle	2 140	235	1 905
Obligations 1818	1 720	237	1 483
Obligations SMC	300		300
Compte à terme CE	7 000		7 000
Compte à terme CA	3 000		3 000
Compte à terme BPCA NATEXIS LIFE	4 000		4 000
Compte à terme BP	325		325
Total	18 485	472	18 013

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Les mouvements des opérations en nombre au cours de l'exercice s'établissent ainsi :

Nature des postes	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Actions titres auto contrôle				
- ODDO	130 000,00			130 000,00
- ODDO 2	9 858,00	11 842,00	10 060,00	11 640,00
Total	139 858,00	11 842,00	10 060,00	141 640,00

- Les titres auto-contrôle détenus par la S.A. G.P.E. sont destinés à l'animation du cours de bourse.
- Les valeurs mobilières de placement ont été acquises grâce à la trésorerie obtenue dans le cadre de l'introduction en bourse
- Les valeurs mobilières de placement sont portées à l'actif pour leur valeur d'acquisition, selon les règles et méthodes comptables
- La valorisation des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2019 est de :

Nature des postes	Brut K€	Valeur boursière au 31/12/2019
Actions titres auto contrôle		
- ODDO	1 975	1 749
- ODDO 2	165	157
Obligations	2 020	1 783
Comptes à terme	14 325	14 325
Total	18 485	18 013

8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Les créances K€ se décomposent en :	Montant Total K€	A 1 an au plus	A plus d'un an
- Créances rattachées à des participations	35 960	3 000	32 960
- Autres créances immobilisées	745		745
- Créances Clients	28 091	28 038	53
- Etat et Organismes sociaux	8 926	8 926	
- Groupe et Associés	41 054	31 165	9 889
- Autres créances	1 415	1 245	170
- Charges constatées d'avance	749	749	
Total	116 939	73 123	43 816

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

C - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF

1 - CAPITAUX PROPRES

Variation des capitaux propres

La baisse des capitaux propres de 1 012 K€ durant l'exercice provient des éléments suivants :

- Résultat net de l'exercice	=	234
- Distributions de dividendes	=	966
- Subventions d'investissement	=	1
- Provisions réglementées	=	928

L'amortissement dérogatoire correspond à la différence entre l'amortissement fiscal et économique.

TOTAL	=	2 128
--------------	---	--------------

Composition du capital social

Le capital social au 31 décembre 2019 est composé de 4.000.000 actions de valeur nominale de 5,354 €.

2 - DETTES FINANCIERES A PLUS D'UN AN A L'ORIGINE

Mouvements	Début K€	Constitution	Remboursement	Fin K€
- Emprunts auprès des établissements de crédit K€	44 515	23 000	17 742	49 774
- Participation des Salariés K€	205	40	115	130
TOTAL	44 720	23 040	17 857	49 904

Tableau par échéance	Total K€	à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
- Emprunts et Dettes Financières K€	49 774	15 196	33 136	1 441
- Participation des Salariés K€	130	100	30	
TOTAL	49 904	15 297	33 166	1 441

3 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Détail	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
- Provisions en matière :				
- Prud'homale	305	177	195	287
- Autres litiges	115			115
- Environnementale	5 961	732	80	6 612
- Risques bancaires	-			-
- Divers	9	3	9	3
TOTAL	6 390	912	284	7 018

Les provisions reprises au cours de l'exercice, ont été utilisées conformément à leur objet.

Les provisions pour réhabilitation de site et suivi trentenaire comprennent les provisions relatives à l'obligation légale, réglementaire ou contractuelle de remise en état des Centre de Suivi des Déchets Ultimes (CSDU). Ce poste intègre en outre les provisions relatives aux obligations de suivi à long terme de ces sites. Ces provisions sont calculées site par site et sont constituées pendant la durée de leur exploitation. Pour la détermination des coûts estimés, il est fait référence au montant des garanties financières définies dans les arrêtés préfectoraux et aux tonnes totales admissibles sur chaque site. Un coût unitaire à la tonne est alors défini.

Pour le suivi trentenaire, la provision est dotée chaque année en fonction des tonnages admis sur chaque site, elle est reprise pendant la période de suivi.

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

5 - CHARGES A PAYER INCLUSES DANS DIFFERENTS POSTES DU PASSIF

Nature des postes	Charges à payer K€	
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit		13
Emprunts et dettes auprès diverses		4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 616
Dettes fiscales et sociales		3 192
- Personnel - salaires à payer	2015	
- Organismes sociaux - charges à payer	1132	
- Etat - impôts à payer	45	
Autres dettes		501
- Clients - avoirs à établir	306	
- Divers - charges à payer	195	
Total		5 325

6 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - POSTES DU PASSIF

Nature des postes	Produits constatés d'avance
Produits constatés d'avance d'exploitation	24
Total	24

7 - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Les dettes K€ se décomposent en :	Montant Total K€	A 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
- Dettes financières à 1 an au plus	1 679	1 679		
- Dettes financières à +1 an	49 774	15 196	33 136	1 441
- Emprunts et dettes financières diverses	130	100	30	
- Fournisseurs et comptes rattachés	5 731	5 731		
- Dettes fiscales et sociales	8 490	8 481		9
- Groupe et associés	68 622	68 622		
- Autres dettes	1 425	1 425		
- Produits constatés d'avance	24	24		
Total	135 874	101 259	33 166	1 449

D - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**1 - Ventilation du CA H.T. K€**

44 646

- Prestations de services	15 880
- Prestations de services s/marchés publics	69
- Refacturation charges	26 176
- Taxe ademe	2 526
- Vente de biogaz	11
- Vente de marchandises	6

2 - Ventilation de l'effectif moyen

Personnel salarié	Exercice N	Exercice N-1
- Cadres, agents de maîtrise, techniciens	121	121
- Employés	48	58
- Ouvriers	204	271
TOTAL	372	450

3 - Rémunération des dirigeants

	Montant N K€	Montant N-1 K€
Montant des rémunérations aux mandataires sociaux :		
MR PIZZORNO Francis	-	-
MR DEVALLE Frédéric	191	191
MME DEVALLE Magali	128	158
Les administrateurs ont bénéficié de jetons de présence répartis ainsi :		
MR GORINI Reynald	20	20
MME CHATTI-GAUTIER Maria	20	15

4 - Résultat financier**Produits Financiers**

Ils s'élèvent à 5 554 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Produits financiers entreprises liées

- Distributions PROPOLYS	2 516
- Distributions DRAGUI TRANSPORTS	480
- Intérêts sur comptes courants groupe	1 949
- Reprise provisions financières	-

Sous-total 4 946

Autres produits financiers

- Revenus de placements financiers OPCVM-CAT	599
- Ecart de conversion Tunisie	-
- Autres produits	9

Sous-total 608

TOTAL**5 554**

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Charges financières

Elles s'élèvent à 6 667 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Charges financières entreprises liées			
- Intérêts sur comptes courants groupe		269	
- Dotations provisions financières		5 844	
	Sous- total		6 113
Autres charges financières			
- Intérêts des emprunts		330	
- Intérêts sur participations des salariés	< 1 K€	0	
- Pertes liées aux titres autocontrôle		22	
- Dotations dépréciations vmp		177	
- Ecart de conversion Tunisie		9	
- Autres charges financières		16	
	Sous- total		554
	TOTAL		6 667

5 - Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels

Ils s'élèvent à 1 187 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

- Produits de cessions d'éléments d'actif corporel		144	
- Reprise sur amortissements dérogatoires		1 032	
- Quote part subvention d'investissements		1	
- Autres produits exceptionnels s/op gestion		9	
	TOTAL		1 187

Charges exceptionnelles

Elles s'élèvent à 220 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

- Charges exceptionnelles diverses		6	
- Pénalités sur marchés		5	
- Pénalités et amendes		4	
- Vnc cessions Immobilisations corporelles		101	
- Dotations amortissements dérogatoires		105	
	TOTAL		220

6 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La SA GPE est tête d'un groupe d'intégration fiscale comprenant 18 sociétés.

Chaque société du groupe intégrée comptabilise son impôt comme si elle était imposée séparément, à l'exception de la SA GPE, qui, en tant que tête de groupe, comptabilise selon le cas un produit ou une charge d'intégration fiscale.

La base fiscale d'ensemble des sociétés intégrées s'élève à 1 865 K€, l'impôt supporté est de 121 K€.

- L'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration	Néant
- L'économie d'impôt comptabilisée dans le cadre de l'intégration	2 136 K€

Le déficit reportable "propre" dont dispose la société s'élève à 21 129 K€ :

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	15 841 K€
- Déficits nés au titre de l'exercice	5 288 K€

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

	Total K€	Courant K€	Except. K€
1 - Résultat avant impôts et participations	2 370	3 337	967
2 - Réintégrations	6 063	6 059	4
3 - Déductions	4 381	4 381	-
4 - Résultat soumis à l'impôt	688	1 659	971
5 - Impôts (après crédit impôt)	-	-	-
6 - Résultat après impôt (1-5)	2 370	3 337	967
7 - Participation	-	-	-
8 - Impôt - crédit	-	-	-
9 - Contribution additionnelle et IS	-	-	-
10 - Intégration fiscale	2 136	-	2 136
11- Résultat net (6-7)	234	3 337	3 104

7 - Crédit bail

Poste du bilan	Coût Entrée K€	Dotation Amort. K€		Valeur Nette K€
		Exercice	Cumulées	
Immobilisations corporelles	8 932	1 227	8 857	74
TOTAL	8 932	1 227	8 857	74

Engagements de crédit bail

	Redevances payées K€		Redevances restant à payer K€		
	Exercice	Cumulées	A 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Immobilisations corporelles	1 255	9 131	77	-	-
TOTAL	1 255	9 131	77	-	-

Les contrats de locations de financement sont retraités pour l'établissement des comptes consolidés.

8 - Transferts de charges

Le montant des transferts de charges s'élève à 2 522 K€ :

- Transferts de charges d'exploitation = avantages en nature	77
- Transferts de charges d'exploitation = remboursements ijss	93
- Transferts de charges d'exploitation = remboursements formation	76
- Transferts de charges d'exploitation = flottes & assurances	2 275
- Transferts de charges d'exploitation = divers	1

2 522

Les transferts de charges d'exploitation pour 2 275 K€ concernent la refacturation de frais engagés pour le compte de filiales.

9 - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires pour l'exercice 2019 est de 139 K€.

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

E - ENGAGEMENTS FINANCIERS

1 - Effets escomptés non échus Néant

2 - Cautions bancaires K€

- Cautions données

SURETES REELLES INITIALES	CAUTIONS SOLIDAIRES DONNEES	Solde au 31/12/2019	DIVERSES CAUTIONS
---------------------------	-----------------------------	---------------------	-------------------

Engagements consentis à l'égard d'entités liées :

S/Emprunts SAS PIZZORNO ENVIR. EAU & ASSAINIS.	275	42
S/Emprunts SAS ROGER GOSSELIN	800	123
S/Emprunts SAS PROPOLYS	8 780	3 596
S/Emprunts SAS VALTEO	7 950	1 329
S/Emprunts SAS VALEOR	3 675	1 534
S/Emprunts SAS AZUR VALORISATION	2 950	380
S/Emprunts SA DRAGUI-TRANSPORTS	6 100	1 302
S/Emprunts SAS PROVAL	475	54

TOTAL	-	31 005	8 361	-
-------	---	--------	-------	---

- Cautions reçues

SURETES REELLES INITIALES	CAUTIONS SOLIDAIRES REÇUES	Solde au 31/12/2019	DIVERSES CAUTIONS
---------------------------	----------------------------	---------------------	-------------------

Autres engagements :

Lyonnaise de banque			
* Garantie marché public			5 003
Banque populaire Côte d'Azur			
* Garantie et autre international			437
Hypothèques sur emprunts			
Banque populaire Côte d'Azur	1 500	701	
Lyonnaise de Banque	850	398	

TOTAL	2 350	-	1 099	5 440
-------	-------	---	-------	-------

3 - Intérêts des emprunts

Total	Total K€	à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
- Intérêts non échus K€	560	249	301	10
TOTAL	560	249	301	10

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

4 - Engagements crédit-bail

Total	Total K€	à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
- Crédit bail K€	77	77		
TOTAL	77	77	-	-

5 - Engagements retraite

Le groupe n'est pas concerné par les avantages post-emploi autres que les indemnités de fin de carrière,

L'engagement global concernant les indemnités de fin de carrière a été calculé sur la base des

hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Départ volontaire
- Taux de revalorisation des salaires : 1,30 %
- Taux d'actualisation : 0,70 %
- Table de mortalité :

Femmes : TPG Fo5

Hommes : TPG Ho5

- Taux de rotation du personnel :

* 16 à 20 ans	16%
* 21 à 30 ans	11%
* 31 à 40 ans	7%
* 41 à 50 ans	6%
* 51 à 55 ans	3%
* 56 ans et plus	0%

Il s'élève au 31/12/2019 à 2 754 K€.

- Engagement au 31/12/2018	2 609 K€
- Evolution de l'exercice	+ 145 K€
- Engagement au 31/12/2019	2 754 K€

Le montant de la cotisation patronale de retraite non cadres et cadres s'élève à 1 028 K€.

6 - Cautions et Avals donnés

Les cautions et avals donnés sont traités au paragraphe 2 ci-dessus.

7 - Information sur les risques

Compte tenu de la qualité de nos clients (collectivités publiques) et de la pérennité de nos contrats conclus généralement pour plusieurs années, le risque marché est relativement faible. De plus, nos marchés comportent tous une formule contractuelle de révision de prix automatique deux fois par an qui permet de mettre à l'abri l'entreprise des risques de variation de différents facteurs tels que, notamment, l'énergie (carburant).

Le risque de change sur les opérations réalisées via nos filiales en Tunisie et au Maroc est considéré comme négligeable compte tenu de la stabilité de la monnaie locale par rapport à l'euro.

L'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêts résulte des données suivantes :

La majorité des emprunts est à taux fixes compris entre 0,30% et 0,85% pour les emprunts auprès d'établissements de crédit et entre 0,50% et 1,70%, pour les contrats de location financement.

Les emprunts à taux variable en France sont principalement basés sur l'indice EURIBOR à trois mois auquel s'ajoute une majoration comprise entre 1,35% et 1,80%.

L'actualisation de l'indice est effectuée chaque trimestre par les banques. Des Swaps de taux ont été conclus pour couvrir le risque lié à ces emprunts.

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
F - INFORMATIONS DIVERSES

1 - Identité de la société consolidante

La SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT est la société mère tête de consolidation (Numéro SIRET : 429 574 395 00027).

L'adresse de son siège social est la suivante :

109 Rue Jean Aicard
83300 Draguignan

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues auprès de la Direction Administrative et Financière au siège social de la société.

2 - Déduction exceptionnelle de 40 % des biens immobilisés

- ↳ La société a bénéficié des dispositions en faveur de l'investissement prévue dans le cadre de la loi Macron (Art. 39 decies du CGI).
 - ↳ Les investissements réalisés, à compter du 15 avril 2015 et jusqu'au 14 avril 2017, entrant dans le champ d'application s'élèvent à 961 K€,
 - ↳ Le montant de la déduction exceptionnelle de 40 % est de 440 K€ sur la durée d'amortissement des biens,
 - ↳ La déduction pratiquée sur le résultat fiscal 2019 de la société au prorata temporis est de 79 K€.

3 - Succursale tunisienne

- ↳ Le contrat en Tunisie a pris fin en février 2014. Depuis cette date, le groupement n'a plus d'activité.
- ↳ Les comptes sociaux de l'exercice 2019 de la SA G.P.E., pour son établissement tunisien, ont été impactés pour :

Total des charges	9 K€
Total des produits	0 K€
Soit un résultat de	-9 K€

Le résultat est imposable en Tunisie

Le cours de change des postes de bilan à la clôture au 31/12/2019 : 1 € = 3,1758 tnd

Le cours de change des postes d'exploitation à la clôture au 31/12/2019 : 1 € = 3,2637 tnd

4 - Créances et dettes d'impôts différés ou latents

Créances et dettes d'impôts K€	Assiette K€	Taux	Montant K€
Provisions et charges non déductibles l'année de comptabilisation à déduire ultérieurement			
* Accroissements futurs de l'IS			
- Amortissements dérogatoires	987	31,00	306
Total dettes	987		306
* Allègements futurs de l'IS			
- Frais à payer et provision	46	31,00	14
- Participation des salariés	-	31,00	-
- Déficit fiscal	21 129	31,00	6 550
Total créances	21 174		6 564
Total	- 20 187		- 6 258

5 - Evénement post-clôture

Situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19

Dès le début de la crise, le Groupe a mis en œuvre, en liaison avec ses clients, un plan de continuité d'activité afin de garantir la poursuite de ses missions essentielles de service public au service de l'intérêt général. Dans le même temps, le Groupe a mis en place de nombreuses mesures visant à permettre à ses agents de continuer leurs activités en totale sécurité (solution hydro-alcoolique, port du masque, respect des gestes barrières ...).

Ainsi, la direction du Groupe, en coordination avec ses clients, a adapté son organisation, comme suit :

- Maintien des collectes des déchets ménagers en adaptant les moyens humains, conformément aux consignes d'hygiène et de prévention émises par le Gouvernement et recommandées par la filière des professionnels du déchet ;
- Maintien de l'activité de traitement des déchets sur ses sites d'exploitation, notamment des Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) à l'UVE de Toulon ;
- Fermeture des déchetteries accueillant des particuliers et gérées par le Groupe.

Enfin, le télétravail a été généralisé pour toutes les fonctions éligibles.

A ce stade, les conséquences du Covid-19 sur le Groupe sont relativement limitées, néanmoins, la durée de la crise sanitaire et son ampleur sur la saison touristique n'étant pas encore connues, une partie de l'activité du Groupe, présent dans les zones touristiques, pourrait en être affectée.

Cependant, il est trop tôt pour évaluer pleinement l'impact sur le chiffre d'affaires du Groupe et il n'est donc pas possible de donner des indications sur les perspectives 2020. La valeur des actifs et passifs du Groupe ne devraient pas être impactée par cette crise.

Dissolution Roger Gosselin

L'activité de la société Roger Gosselin a cessé dans le courant de l'exercice 2018. Elle sera dissoute courant 2020 sans liquidation au travers d'un transfert universel de son patrimoine à son associée unique la société Groupe Pizzorno Environnement.

6 - Tableau des participations et filiales

* (détail en annexe)

7 - Parties liées

Les SCI sont contrôlées par la famille PIZZORNO.

Parties liées	Loyers et charges	Créances	Dettes
SCI Nartuby	58	-	-
SCI François Charles	639	-	5

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EN €

INFORMATIONS FINANCIERES	CAPITAL (*)	CAP. PROPRES AVT AFFECT. RESULTAT (*)	% DU CAPITAL DETENU	VALEUR COMPT TITRES DETENUS		PRETS & AVANCES CONSENTIS	AVALS & CAUTIONS DONNES	CA HT DERN. EX. ECOULE(**)	RESULTAT DERN. EX. CLOS(**)	DIVIDENDES ENCAISSES AU COURS EX.
				BRUTE	NETTE					
Participations										
SCIC-IRFEDD	46 740	non connu	5,35	2 500	2 500			non connu	non connu	
SPANCSUD SAINTE BEAUME	30 000	non connu	30,00	9 000	9 000			non connu	non connu	
TEOMARA	186 416	2 419 068	5,00	10 336	10 336			5 799 573	861 154	
Filiales										
DRAGUI-TRANSPORTS	153 150	30 315 600	95,64	7 858 747	7 858 747			74 617 949	2 096 472	480 312
PE INDUSTRIES	24 675 550	12 465 198	100,00	24 675 556	24 675 556			31 070	639 422	
PE INTERNATIONAL	1 010	-121 924	100,00	1 010	1 010	30 000		0	-31 927	
DEVERRA	37 000	23 632	99,84	36 940	36 940	11 000		0	-2 327	
ABVAL	1 000	-10 738	100,00	1 000	1 000	15 000		0	-2 271	
PIZZORNO GLOBAL SERVICES	1 000	-9 394	100,00	1 000	1 000	17 000		0	-1 888	
GOSSELIN	259 000	-89 807	100,00	7 910 418	0	37 800		15 921	31 209	
SEP GPE/NICOLLIN	1 500	1 500	50,00	750	750	10 193		17 626	134 018	
TEODEM	2 470 010	1 684 531	49,33	1 149 472	33 757	714 834		7 454 912	-314 915	
TEORIF	121 170	1 557 441	49,00	13 291	13 291	1 240		2 067 949	-643 023	
PROPOLYS	14 800 400	21 510 572	100,00	14 800 450	14 800 450			71 007 542	420 088	2 516 068
PE SERVICES (1)	10 100	-92 598	100,00	10 100	10 100	722 193		0	-399 309	
ZEPHIRE	1 000 000	-5 746 985	50,50	505 000	505 000	35 960 712		24 138 364	-3 081 316	
DRAGUI-GAZ	10 000	10 000	50,00	5 000	5 000			203 466	-49 611	

-(*) y compris le capital, les subventions d'investissement et les amortissements dérogatoires

-(*) taux valorisation postes de bilan à la clôture de la SARL SEGEDEMA & TEODEM & TEORIF & TEOMARA au 31/12/2019 : 1 € = 10,7287 dh

-(**) taux valorisation postes d'exploitation à la clôture de la SARL SEGEDEMA & TEODEM & TEORIF & TEOMARA au 31/12/2019 : 1 € = 10,7693 dh

-(1) Compte tenu de la situation de la société, le compte courant de PE SERVICES a été déprécié à hauteur de 492 501 € au cours de l'exercice 2019.